



# **RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION**

-

## **EXERCICE 2023**

BELMONT-SUR-LAUSANNE, LE 28 MAI 2024

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	2
PREAMBULE .....	3
COMPTE-RENDU DE LA VISITE.....	4
Etude des préavis clôturés en 2023 .....	5
Externalisation .....	5
<b>I. DAGSP - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ</b>	
PUBLIQUE.....	6
Greffes municipales .....	6
Archives communales .....	6
Communication .....	6
Ressources humaines .....	6
Ordre public .....	7
<b>II. DFMI - DIRECTION DES FINANCES, DE LA MOBILITÉ ET DE L'INFORMATIQUE.....</b>	<b>8</b>
Finances .....	8
Informatique.....	9
Mobilité .....	9
Durabilité .....	10
<b>III. DJAS – DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES .....</b>	<b>11</b>
Affaires scolaires (Degré Primaire et Secondaire).....	11
Accueil de l'enfance .....	11
Affaires sociales .....	11
Affaires culturelles, sportives et loisirs .....	12
Communautés religieuses.....	12
<b>IV. DTSI – DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS .....</b>	<b>13</b>
Préambule .....	13
Service de l'électricité.....	13
Service des eaux .....	14
Travaux publics .....	14
Voirie.....	15
<b>V. DUD – DIRECTION DE L'URBANISME ET DES DOMAINES .....</b>	<b>16</b>
Organisation de la Direction .....	16
Plan de quartier du Signal .....	16
Plan d'affectation « Rueyres 2 » .....	16
PACom.....	17
Collaborations intercommunales : PALM - GCTA - SDEL .....	17
CECB+ .....	17
Conciergerie.....	17
Collège.....	17
DECHARGE .....	18

## PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CoGest), composée de Madame Angela Recchia et de Messieurs Axel Boggio, président, Fabrice Maisières, Christian Nicolet et Alfred Roth, s'est réunie à plusieurs reprises entre le 8 février et le 23 mai 2024.

La CoGest a rencontré la Municipalité lors de la séance de présentation du rapport de gestion 2023 le 22 avril 2024 ainsi que lors de la séance de questions le 29 avril 2024.

Le 7 mai, elle a participé à la traditionnelle visite de la commune. Il s'agissait de rencontrer des représentants du Service des Systèmes d'Information de la ville de Pully.

Elle remercie les conseillers Municipaux et les collaborateurs de l'administration communale pour leur disponibilité ainsi que l'exhaustivité et la qualité des informations délivrées.

\*\*\*\*\*

Si nous ne devons retenir qu'un seul fait de l'année 2023 à Belmont-sur-Lausanne, ce serait sans aucun doute l'adoption du Plan d'Affectation Communal (PaCom), après quelque 5 législatures et autant de Municipalités différentes. Cette étape, ô combien importante, clôt également trois années de travail intense et de relations tendues avec les services de l'Etat concernés, relatifs à la gestion de ce dossier complexe, technique et hautement politique.

A relever également cette année, l'établissement du Plan Energie et Climat Communal (PECC), validé par le Canton, qui a nécessité un investissement conséquent du collège.

A noter encore, l'aboutissement du Plan de quartier « Arnier III », première étape importante pour le projet de construction de 87 appartements protégés.

Enfin, on ne peut pas omettre de parler des travaux du Burenoz, qui ont fait la une quotidiennement tout au long de l'année, que ce soit au sein de la Municipalité et de son service des infrastructures que pour nos habitants qui ont dû faire preuve de patience et de tolérance.

Par ailleurs, des séances de travail trimestrielles « au vert » ont également été mises en place pour créer un espace de discussions et de réflexions sur de nombreuses thématiques qui occupent et vont occuper notre Municipalité dans les prochaines années. Ces moments sont aussi très importants pour la cohésion et permettent de mieux se comprendre, voire mieux se connaître, au travers de ces journées qui insufflent une interactivité essentielle pour faire avancer les dossiers mais également une énergie positive, propice à l'analyse fine des besoins de notre commune.

## COMPTE-RENDU DE LA VISITE

### Service des Systèmes d'Information - SSI

Cette année, tous les membres de la CoGest, auxquels se sont joints Mme Ramoni-Perret et MM. Annese et Marrel, respectivement membres et Président de la CoFin, ainsi que Mme Greiner, Syndique, Messieurs Favre et Cuche, Municipaux de Belmont et Mme Gillard, Présidente du Conseil communal, ont assisté à une présentation du Service des Systèmes d'Information de la ville de Pully par Messieurs Gérald Pittet, Chef de Service, Luis Teba, Adjoint du Chef de Service et Xavier Ménétrety, Responsable sécurité informatique.

Après avoir évoqué l'évolution du Service informatique de la ville de Pully de 1980 à nos jours, Monsieur Pittet nous a présenté l'organisation d'un service composé de 9 collaborateurs et 1 apprenti ainsi que 3 collaborateurs en charge des archives.

Il est à relever que ce service fournit l'ensemble des prestations informatiques pour :

- Commune de Belmont-sur -Lausanne
- Police Est-lausannois
- Fondation Enfance et Jeunesse
- Ecole de Musique de Pully
- Fondation Pré Pariset
- Ville de Pully
- Une autre commune de 10'000 habitants de la région à venir

Parmi les projets réalisés par le SSI, on peut noter :

- Virtualisation des postes de travail
- Gestion des séances de Municipalité
- Gestion électronique des documents (GED) et numérisation
- Politique et environnement d'impression unique
- Service Desk unifié

Enfin, nous avons bénéficié d'une présentation rassurante de Monsieur Xavier Ménétrety sur la cybersécurité.

Cette visite s'est achevée par un souper à l'auberge communale de Belmont en compagnie de 4 Municipaux ainsi que quelques employés communaux. Ceci a permis d'échanger sur notre commune dans un climat plus informel qu'à l'accoutumée, ce qui était fort agréable.

## Etude des préavis clôturés en 2023

Comme l'année passée, aucun préavis de 2023 n'a été revu par la CoGest en 2024. En effet, les seuls préavis retenus étaient les préavis 12/2022, 02/2023 et 06/2023 pour lesquels les dossiers sont toujours en cours.

## Externalisation

Nous constatons que certaines tâches ou mandats sont externalisés (une partie de la conciergerie, le PaCom, la surveillance de chantiers, le service informatique).

Fort de cette constatation, nous nous sommes posé diverses questions sur les raisons de ce besoin mais aussi et surtout sur les conséquences que ces externalisations peuvent avoir sur :

1. notre indépendance, voire notre libre-arbitre, par rapport à des spécialistes externes de plus en plus « pointus »
2. la minimisation des risques de toute nature
3. la perte d'un précieux savoir-faire chez les collaborateurs de la commune.

La Municipalité nous a répondu qu'au contraire peu de dossiers étaient transmis à l'externe. Sur la base de cette réponse, nous recommandons au CC de rester attentif aux trois points ci-dessus pour chaque projet d'externalisation.

Il est à noter que notre commission n'est pas opposée par principe à certaines d'entre elles. Celle du service informatique à Pully est une réalisation très positive. L'engagement d'un collaborateur intercommunal, très compétent et pointu dans un domaine sujet à externalisation pourrait peut-être aussi être une piste à étudier pour l'avenir.

## **I. DAGSP - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Greffes municipal**

Dans le cadre des séances de la Municipalité, le logiciel eSéance est utilisé. Il permet le suivi des décisions à travers l'attribution de tâches. Actuellement le DFMI et le Greffe utilisent cette option qui sera déployée à l'ensemble des Directions dans le courant 2024

### **Archives communales**

Sous réserve de l'acceptation du budget par le Conseil Communal, un montant de CHF 20'000.- sera prévu chaque année, jusqu'en 2027.

### **Communication**

La communication en qualité de service institutionnel (communiqués, tout-ménage, Belmontinfo) doit faire l'objet d'une réflexion et d'une analyse. Il est également important de tenir compte du récent sondage de satisfaction qui a montré le besoin d'infos en live, sur les réseaux sociaux, news sur smartphone ou tablette.

L'envoi de sms pour annoncer des problèmes liés aux routes, travaux, intempéries et dangers est très apprécié et efficace.

Le déploiement de notre nouvelle identité visuelle, bien acceptée par la population, sera poursuivi et étendu aux divers secteurs touchant la commune. Elle fait partie intégrante de notre communication.

### **Ressources humaines**

Le service des ressources humaines, un service important de l'administration, rencontre toujours des difficultés de personnel. Même avec l'aide de Mme Schwander de Pully, la situation actuelle nécessite beaucoup d'investissement de la part de Mme la Syndique.

Comme cela s'est fait pour l'informatique, ne devrait-on pas engager une discussion avec les RH de la commune de Pully et entrevoir une gestion commune ?

L'entrée en vigueur du nouveau règlement du personnel n'a pas posé de problème.

## **Ordre public**

La situation des places de déchets est préoccupante. Les dispositions prises par la Municipalité, soit campagne de sensibilisation via un tout-ménage, Belmontinfo, contrôles de prévention et de police, n'apportent pas les effets voulus.

La DTSI, en collaboration avec la PEL, prévoit une campagne 2024. Toutefois, il sera nécessaire de se déterminer d'ici à la fin de la législature sur les moyens à engager (surveillance par caméras ou présence les week-ends en Arnier, y compris une partie de la nuit) ou d'envisager de revoir complètement la gestion des déchets.

## **Statistiques diverses (radar mobile) et activités des unités Police-Secours**

On constate malheureusement, sur Belmont mais également sur les autres communes, un changement majeur de comportement des automobilistes depuis la période Covid. Le but de la PEL n'est pas de planifier de façon pléthorique des contrôles sur la Commune, mais bien de cibler les lieux à problèmes. Le résultat paraît probant vu que la plupart des rues ont vu leur moyenne de véhicules en infraction diminuer. Il y a eu moins de contrôles radar compensés par la pose plus fréquente du Visispeed. Le budget 2024 prévoit l'achat d'un nouveau Visispeed, notamment pour le Burenoz.

Les amendes d'ordre, principalement celles de dépassement de la durée de stationnement, sont en augmentation. En effet, depuis la mise en service des macarons, les zones de stationnement sont contrôlées de façon plus régulière.

Lorsque l'on parle d'actions préventives, il s'agit de missions spécifiques, à pied, visibles, avec un but précis, par exemple : contacts avec les citoyens ou commerçants, lutte contre les incivilités, présences près des écoles, contrôles aux Eco-points.

## II. DFMI - DIRECTION DES FINANCES, DE LA MOBILITÉ ET DE L'INFORMATIQUE

### Finances

Le Service des Finances s'occupe de gérer tous les aspects financiers liés au fonctionnement de l'administration communale.

Outre les nombreuses affaires courantes (7'500 factures émises, 2'600 factures reçues, 3'200 paiements effectués), l'année 2023 aura été marquée par le nombre important de projets réalisés :

- Finalisation du projet de gestion des immobilisations
- Digitalisation de prestations proposées au guichet de la bourse (mise à disposition de formulaires en ligne)
- Etude de la viabilité d'un système de gestion de la qualité et des processus
- Mise en place du portail en ligne MyAbacus, permettant un accès facilité à la validation des factures par les responsables de budget
- Accompagnement dans le cadre du projet de transfert de la gestion de l'UAPE vers la Fondation de l'enfance et de la jeunesse (FEJ)
- Soutien à la première révision réalisée par la nouvelle fiduciaire « Bettex », membre du groupe Heller
- Bouclage et révision des comptes annuels 2022 du SDIS
- Transfert de la gestion de la comptabilité du SDIS à la Commune de Pully
- Transfert des archives physiques du SDIS à la Commune de Pully
- Adaptation de notre comptabilité en regard de la dissolution de la Société Romande Energie Commerce SA
- Mise en place de différents contrôles sur les opérations liées aux salaires
- Finalisation du projet de refonte de la gestion des utilisateur·rice·s Abacus (initié en 2022)
- Poursuite du projet de suivi des engagements. Ce projet, dont le terme était prévu en 2023, n'a pas pu être finalisé en raison de contraintes techniques liées au logiciel métier ABACUS. Une autre solution sera étudiée en 2024
- Sensibilisation des responsables du budget en relation aux montants dépensés et engagés au travers de formations « budget » et « créanciers » sur Abacus
- Optimisation du suivi budgétaire à l'aide d'outils configurables dans le logiciel Abacus
- Démarrage du projet de passage au Modèle comptable harmonisé II (MCHII), par des mesures anticipatives
- Démarrage du projet de numérisation des documents papier détenus au Service des finances
- Démarrage du projet de digitalisation complète des pièces comptables
- Démarrage du projet de centralisation des opérations bancaires par le protocole EBICS
- Démarrage du projet de commercialisation des cartes journalières dégriffées CFF.

## Informatique

Là encore, outre le courant traité durant l'année 2023 (2'500 tickets), de nombreux projets ont été réalisés :

- Mise à jour de l'infrastructure de virtualisation des serveurs ainsi que des postes de travail
- Mise à jour du système d'exploitation des postes de travail utilisateurs et la préparation de la future implémentation de Windows 11
- Mise à jour des équipements du réseau
- Réinstallation de 33 serveurs dont le système d'exploitation arrivait en fin de vie
- Mise à jour de tous les équipements de sécurité
- Mise à jour de l'anti-virus et implémentation de nouvelles fonctionnalités destinées à renforcer nos protections
- Mise à jour de l'infrastructure de sauvegardes des données
- Mise à jour de l'infrastructure téléphonique, notamment pour les appareils sans fil (DECT)
- Mise à jour de l'outil de gestion des postes de travail et de déploiement des applications

Il est également à relever que tous les postes connectés de l'administration de Belmont-sur-Lausanne sont maintenant équipés d'un double écran, favorisant la consultation des documents de travail et évitant leur impression.

## Mobilité

Il aura fallu attendre 2023 pour que les tl retrouvent les niveaux de fréquentation d'avant la crise Covid.

En ce qui concerne les lignes traversant notre commune :

- la ligne 47 a dépassé le cap des 1 million de voyageurs annuels, ce qui représente une hausse de 10,5% par rapport à l'année de référence
- la ligne 49 atteint les 170'000 voyageurs sur l'année, soit une hausse de 3%.

Le succès de la ligne 49 est tel qu'il a fallu dédoubler certaines courses à des moments de la journée où la capacité d'un véhicule ne suffisait plus à transporter l'ensemble des passagers. Le passage à des véhicules plus grands est actuellement à l'étude.

Relevons également la nouvelle offre de « cartes journalières dégriffées Commune » mise en œuvre par l'Alliance SwissPass, en collaboration avec l'Association des Communes Suisses et l'Union des Villes Suisses. Ces cartes sont dorénavant disponibles au guichet de l'Office de la population et, en anticipant suffisamment l'achat (10 jours avant et dans la limite du quota national disponible), des cartes journalières valables sur les lignes du rayon de validité de l'AG peuvent être acquises au tarif avantageux de CHF 39.- pour les titulaires d'un abonnement demi-tarif (ou CHF 52.- sans demi-tarif). Cette offre vient en complément des cartes prépayées tl, également disponibles à l'achat au guichet communal.

## Durabilité

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2022, l'année 2023 a été une année essentielle en termes de durabilité.

En effet, plusieurs actions ont été menées sur ce sujet afin de contribuer à l'élaboration de notre Plan Energie et Climat Communal (PECC).

En préambule, un sondage auprès de la population a été effectué mi-janvier afin de récolter les préoccupations de la population en matière de durabilité. Les 462 réponses reçues ont permis à la Municipalité d'affiner sa vision et ses objectifs et de préparer une liste d'actions concrètes envisagées à moyen terme (3 ans). Fin mai, un atelier participatif auquel a été conviée la population a permis de prioriser les actions identifiées lors du sondage. Au total, 37 actions sont ressorties comme prioritaires, 14 comme optionnelles et 13 à écarter. La Municipalité s'est engagée à réaliser 34 actions prioritaires dans les 3 ans à venir.

Suite à l'analyse finale des actions du PECC, la Municipalité a convié la population à une séance d'information à mi-septembre à laquelle ont participé quelques 80 personnes. Fin novembre, le rapport final a été validé par l'Office Cantonal de la Durabilité et du Climat moyennant quelques modifications mineures. L'ensemble des documents sont maintenant disponibles sur notre site à l'adresse : <https://www.belmont.ch/fr/actualites-et-infos/plan-energie-et-climat-communal/>.

Enfin, les excellents résultats de l'exercice 2022 nous ont permis de continuer à alimenter le fonds « Durabilité ». Un règlement communal sur l'utilisation de ce fonds est en cours de préparation.

### **III. DJAS – DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES**

« De la jeunesse à la sagesse, chaque individu est au coeur des préoccupations de la DJAS » C'est par cette phrase, qui résume à elle seule ce dicastère axé sur l'humain, que nous souhaitons commencer ce rapport.

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'une nouvelle vision pour la gestion du dicastère au sein de la Municipalité et par l'arrivée d'un nouveau chef de service en la personne de Monsieur Grégoire Vagnières ainsi que d'une nouvelle assistante de direction, Madame Josée Esseiva-Chapuis.

#### **Affaires scolaires (Degré Primaire et Secondaire)**

La Direction de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont a été reprise par M. Julien Bocherens au 1er mars 2023.

Depuis 2021, les effectifs de l'établissement scolaire augmentent sensiblement et constamment. Belmont ne bénéficiant plus de locaux disponibles alors que la demande est toujours croissante, une planification des besoins est en cours, le résultat de cette étude sera connu dans le courant de cette année.

#### **Accueil de l'enfance**

Le projet de refonte de l'accueil familial de jour, initié en 2022 à la demande du canton afin de valoriser les activités des AMF, a pris du retard compte tenu du manque de ressources en personnel en comparaison de l'ampleur de la tâche. Le réseau PPBL et la DJAS de Pully y travaillent, la livraison est prévue pour le début de l'année 2025 (initialement début 2024).

S'agissant du transfert des structures d'accueil gérées par la commune (CVE et UAPE) auprès de la Fondation Enfance et Jeunesse qui gère déjà les structures de Pully et Paudex, les études de faisabilité ont été menées en 2022. 2023 a dès lors été une année de préparation majeure afin que la FEJ puisse se charger de la gestion de l'UAPE dès le 1er janvier 2024 (la reprise de la CVE interviendra ultérieurement).

#### **Affaires sociales**

Pas de changements ni de projets majeurs à souligner pour 2023. La Municipalité reste bien impliquée dans les affaires sociales via l'Association régionale pour l'action sociale de l'Est lausannois - Oron - Lavaux (ARASELOL - association composée de 13 communes) ou par un soutien direct aux associations locales.

## **Affaires culturelles, sportives et loisirs**

En 2023, à la suite de la dissolution de l'association « Pully Passion », la Promotion Pully Paudex Belmont (PPB) a pris en charge les activités de revitalisation des commerces, ce qui a conduit à la création de PPB Economie, accueillant ainsi les commerçants, artisans et entreprises des trois communes.

S'agissant des sociétés locales, afin de clarifier et uniformiser les prestations, deux directives, consultables sur le site internet de la commune, ont été émises. Celles-ci précisent les modalités, notamment de financements, de fourniture de prestations et de services proposés par la commune à l'attention des sociétés et groupements locaux (un appui particulier est mis en place entre les organisateurs et les services communaux pour les manifestations à caractère exceptionnel).

La Municipalité est toujours active pour assurer un soutien continu aux sociétés locales. Il est à noter qu'elle favorise une mise en lumière des activités et des bénévoles qui contribuent à l'animation de notre commune au travers d'articles sur la page « Belmont Info », publiée régulièrement dans le journal régional

Le Courrier (les activités du mois peuvent également être consultées sur la page « Agenda » du site internet de Belmont).

## **Communautés religieuses**

Pas de changements ni de projets majeurs à souligner pour 2023. Des contacts cordiaux et réguliers sont maintenus entre la DJAS, les conseillers de la paroisse et les pasteurs.

## IV. DTSI – DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS

### Préambule

L'arrivée en début d'année d'un nouveau chef de service a permis de relancer la dynamique dans le fonctionnement de la DTSI. Réjouissons-nous de cette arrivée qui devrait garantir la pérennité des services et des prestations de la DTSI.

### Service de l'électricité

Répondant à une question soulevée dans le rapport de gestion 2022, les tarifs 2023 de reprise de l'énergie photovoltaïque ont été de 16.51 cts/kWh sans garantie d'origine et 17.22 cts/kWh avec les garanties d'origine. En 2024 il s'agit d'un tarif unique de 18.92 cts/kWh.

Questionnée sur l'augmentation des installations photovoltaïques, la Municipalité répond que 2 facteurs en sont l'explication :

1. L'obligation légale de poser des panneaux photovoltaïques lors de nouvelles constructions
2. La volonté des propriétaires d'augmenter leur indépendance en approvisionnement électrique et maîtriser leurs coûts.

La Municipalité indique par ailleurs que l'appel d'offres groupées va très certainement augmenter la part d'électricité d'origine photovoltaïque. De plus, la législation pourrait conduire à la mise en place obligatoire de panneaux photovoltaïques sur tous les toits en Suisse. Cette tendance amène la Municipalité à être très attentive à la stabilité du réseau de notre commune et éventuellement à anticiper le renforcement de certains secteurs.

S'agissant de la multiplication des voitures électriques, la Municipalité dit être particulièrement attentive aux influences qu'elles peuvent avoir en termes de puissance soutirée. Des solutions sont à l'étude pour disposer d'une meilleure vision d'ensemble.

Un projet de développement d'un réseau de chauffage à distance à bois est proposé par la société LAZUR (détenue conjointement par la ville de Lausanne et la ville de Zurich). Questionnée sur son implication dans un tel projet, la Municipalité a affirmé son souhait de soutenir et promouvoir cette démarche privée, en ligne avec la réduction de la consommation d'énergie fossile à laquelle elle s'est engagée au travers du PECC. Un sondage réalisé par la société LAZUR auprès de gros consommateurs et de clients potentiels a reçu un accueil très favorable et a donc de belles perspectives de développement.

La commission de gestion souligne l'attention toute particulière que la Municipalité apporte à la transition énergétique de notre commune, nous ne pouvons que nous en réjouir. Restons attentifs et encourageons la Municipalité à continuer à relever les défis auxquels elle fait face dans cette transition.

## Service des eaux

La Municipalité se félicite d'avoir un système de détection, qui agit rapidement en cas d'anomalie. Cependant, la perte sur le réseau a fluctué entre 25% et 30% en 2023, ce qui est important. Questionnée à ce sujet, la Municipalité indique qu'une partie du réseau de distribution date des années 70 et vieillit mal. D'importants travaux d'infrastructures sont en cours (par ex. le changement des conduites sur les routes des Chaffeises et du Burenoz dernièrement). La Municipalité indique également que la modernisation des conduites se poursuivra en 2025. De plus, il faut un suivi des bilans d'entrée et de sortie sur le réseau. Les compteurs actuels vont donc être remplacés par des compteurs à télérelève, un préavis a été soumis au Conseil communal le 25 avril 2024.

La Municipalité a également été interrogée sur une éventuelle pénurie d'eau, ce à quoi il a été répondu qu'à ce jour, il n'y a pas de souci d'approvisionnement. Dès lors que Belmont est approvisionné par le Service de l'eau de Lausanne, nous serions impactés de la même manière que Lausanne.

## Travaux publics

Les travaux sont en cours Route de Chaffeises et du Burenoz. La vétusté des conduites d'eau potable sur le tronçon a entraîné de forts retards. Le remplacement de celles-ci sur 250 mètres environ et la largeur de la chaussée n'ont pas facilité la tâche. A propos des expériences tirées sur ce qui a été découvert lors des travaux aux Burenoz, la Municipalité répond qu'il faut prendre en compte plusieurs points :

1. partir du principe qu'une colonne d'eau en acier existant depuis plusieurs années devrait être changée dans le cadre de travaux
2. prendre en compte une occupation non structurée des canalisations (électricité, eau, téléseuil, etc.) sous la chaussée et prévoir une marge importante lors de réalisations
3. prévoir lors des études la mise en place provisoire hors-sol de certaines installations (eau, électricité) afin de libérer le sous-sol et faciliter les travaux
4. envisager des restrictions de circulation plus importantes pendant les travaux afin d'en réduire la durée.

La commission de gestion espère que l'expérience acquise lors de ces travaux et les leçons tirées profiteront aux prochains gros chantiers.

La commission de gestion souligne la mise en place d'un service d'information des travaux par SMS, initiative très utile et appréciée des 740 personnes inscrites.

## **Voirie**

En ce qui concerne la gestion des déchets, la Municipalité se félicite du changement de prestataire. Depuis juillet 2023, les sociétés Métraux Transport et Goutte SA ont repris la gestion. Cependant, un tourisme de déchets sauvages est régulièrement constaté. La Municipalité cherche des pistes afin de résoudre ce problème. L'Echo-déchets du Belmontinfo, des panneaux informatifs, un calendrier des récoltes avec le guide des déchets ménagers accompagné d'une lettre d'information ne parviennent pas pour l'instant à juguler ce phénomène. La Municipalité devra étudier les différentes solutions. Ce sujet est également à suivre.

## **V. DUD – DIRECTION DE L'URBANISME ET DES DOMAINES**

### **Organisation de la Direction**

En 2022, l'entité « urbanisme » de la DUD avait été impactée négativement dans son fonctionnement par des vacances à certains postes clefs. L'année 2023 a permis de les combler en grande partie. Le service a donc pu accomplir ses tâches d'une manière plus conforme à ses objectifs et permis à la Municipale en charge de se concentrer sur des tâches plus stratégiques.

Il est important que l'administration communale puisse disposer d'une équipe de collaboratrices et collaborateurs forte à tous les niveaux hiérarchiques et dans tous les dicastères afin d'assurer la continuité des activités en tout temps.

Souvenons-nous de l'adage : les Municipaux restent des élus, l'administration doit continuer à servir sa population.

### **Plan de quartier du Signal**

Nous avons été étonnés de retrouver ce « PQ » toujours en stand-by pour un quartier presque totalement réalisé et ce malgré l'engagement de la Municipalité de le finaliser très vraisemblablement en 2023 (voir rapport de la Cogest 2022). Nous espérons que la Municipalité pourra finaliser ce « PQ » en 2024 sauf naturellement si un intérêt stratégique pour la commune à ne pas le boucler justifie son maintien !

### **Plan d'affectation « Rueyres 2 »**

Sans présager du contenu d'un prochain préavis, nous aimerions insister sur un point important de ce dossier et qui devra retenir l'attention de toutes et tous.

Ce point concerne la problématique mentionnée en dernière ligne du rapport de gestion 2022 de la Municipalité, à savoir les voies d'accès, actuellement à peine suffisantes pour la population de Rueyres.

Nous souhaitons donc que le Conseil communal reste vigilant lors de l'avancement de la procédure et la présentation des divers préavis à venir. Nous restons persuadés que notre Municipalité mettra là aussi toute son énergie pour défendre la réalisation de routes, voies et ponts d'accès permettant une circulation fluide et sans dangers ni nuisances supplémentaires pour les riverains actuels et futurs, réalisations devant se baser sur des estimations précises du trafic supplémentaire généré par ce nouveau quartier.

Il sera aussi important de garantir la sécurité du trafic et sa fluidité durant la période de la construction.

## **PACom**

Ce dossier, véritable « serpent de mer », a enfin vécu une avancée significative et positive devant permettre à la Municipalité de boucler favorablement cette importante étape pour le développement de notre commune en 2024.

Nos félicitations et nos remerciements à elle pour l'inventivité, la ténacité et le professionnalisme dont elle a fait preuve tout au long de ce processus.

## **Collaborations intercommunales : PALM - GCTA - SDEL**

Les collaborations intercommunales sont à la mode et donc pléthoriques dans les activités de la Municipalité. Ce sont des dossiers très complexes, pilotés par un nombre important de services communaux, cantonaux, voire fédéraux. Par conséquent et malheureusement il devient très difficile pour un organe de contrôle tel que le nôtre d'évaluer la justesse des décisions de notre Municipalité. C'est pourquoi nous renonçons à nous prononcer sur ces chapitres.

## **CECB+**

C'est sur cette base établie en 2022 que la Municipalité a planché et élaboré en 2023 une première esquisse pour la priorisation des travaux qui s'annoncent d'ores et déjà très importants et donc fort coûteux sur les enveloppes thermiques, les vitrages et les toitures de divers bâtiments communaux.

## **Conciergerie**

La Municipalité nous a confirmé que contrairement à ce que nous avons écrit dans notre rapport de l'année dernière l'externalisation de l'ensemble des travaux de conciergerie n'est pas à l'ordre du jour. Cette externalisation n'est envisagée que pour les nettoyages de fin de journée (collège, bâtiment administratif, CVE et UAPE).

## **Collège**

Questionnée à nouveau au sujet de fuites du toit du collège, il nous a été répondu qu'après les derniers travaux et les pluies des derniers mois de 2023 et les premiers de 2024, aucune nouvelle fuite n'a été détectée. Le problème semble donc résolu ! L'avenir devra encore le confirmer. Il nous a aussi été mentionné que de gros travaux de réfection n'étaient pas à l'ordre du jour avant décision d'une éventuelle extension du collège.

## DECHARGE

La CoGest, unanime, remercie chaleureusement la Municipalité pour son rapport de gestion, qui comprend une présentation claire des très nombreuses tâches et activités qu'elle a accomplies au cours de l'exercice 2023.

De plus, la CoGest aimerait aussi remercier la Municipalité ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont œuvré pour le bien de la commune et de ses citoyens avec beaucoup de professionnalisme et d'engagement dans un environnement parfois difficile. Nous souhaitons aussi une belle retraite à toutes les personnes concernées, avec nos sincères remerciements pour le travail accompli durant de nombreuses années.

Elle remercie également la Municipalité ainsi que l'ensemble de l'administration communale pour leur disponibilité et leur volonté de nous apporter un maximum d'informations à même d'assurer une compréhension aussi complète que possible sur les sujets traités.

La CoGest vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le Rapport de gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023.

Belmont-sur-Lausanne, le 28 mai 2024

Pour la CoGest :

Axel Boggio, Président

Angela Recchia

Fabrice Maisières

Christian Nicolet

Alfred Roth